

Contrôleur de travaux en infrastructures et réseaux

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME

Le contrôleur de travaux en infrastructures et réseaux coordonne et gère, avec l'aide de collaborateurs ou d'entreprises, à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens, l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien. Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie d'achèvement des travaux.

Le métier

Le contrôleur de travaux en infrastructures et réseaux a une très forte autonomie. Il travaille en bureau mais est amené à se déplacer fréquemment. Il a des horaires réguliers avec des possibilités d'heures supplémentaires. Il doit obligatoirement porter des vêtements de sécurité, et doit être titulaire du permis B et de l'habilitation en viabilité hivernale.

Les activités

- Instruire des demandes d'utilisation du domaine public
- Assimiler le dossier technique et rechercher des modalités techniques et des normes d'exécution du projet
- Elaborer un planning d'opération des travaux, des délais et prévisions de consommation de crédits
- Coordonner l'exécution des travaux et représenter le maître d'œuvre aux réunions de chantier
- Rédiger des comptes rendus, des métrés contradictoires de travaux et des suivis administratifs de chantier
- Vérifier la signalisation et le respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers
- Recevoir des travaux, contrôler des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaborer le dossier de récolement de l'aménagement réalisé
- Manager opérationnellement les équipes
- Animer, piloter des équipes
- Gérer des ressources humaines

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours de technicien supérieur territorial, ou de contrôleur de travaux territorial.